

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg

Date de révision : 29/06/2018

Remplace :

Révision : 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE /PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identification de la substance /préparation

Nom du produit: Comprimé désinfectant effervescent NaDCC de 775mg

Synonymes : s/o

1.2. Utilisation de la substance /préparation

Les comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 500mg sont utilisés pour la désinfection de l'eau, la désinfection des surfaces et la stérilisation des biberons.

1.3. Identification de la société/entreprise

Fabricant : Medentech, Clonard Road, Wexford, Irlande

Tél. : +353 53 9117900

Fax : +353 53 9141271

e-mail : msds@medentech.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la préparation conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP/GHS):

Irritant oculaire : Catégorie 2 – provoque de graves irritations oculaires

Toxicité organe cible (Exposition unique) : Catégorie 3 – Peut entraîner des irritations de voies respiratoires

Dangereux pour le milieu aquatique- Danger aigu : Catégorie 1 – Très toxique pour les organismes aquatiques

Dangereux pour le milieu aquatique- Danger chronique : Catégorie 1 – Très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme

Informations supplémentaires :

EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP/GHS) :



Mot de signalement: AVERTISSEMENT

Mention(s) de risque sanitaire

H319 - Lésions oculaires graves

H335 – Peut irriter les voies respiratoires

Mention(s) de risque environnemental

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mention de risque supplémentaire

EUH31 – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Mention(s) de précaution - Prévention

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées

P273– Éviter le rejet dans l'environnement

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg
Date de révision : 29/06/2018
Remplace :

Révision : 0

P280 - Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.

Mention(s) de précaution - Réponse

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX- Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer
P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise
P391 – Recueillir le produit répandu

Mention(s) de précaution – Stockage

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mention(s) de précaution - Elimination

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales en vigueur.

2.3. Autres informations en matière de risques

Exposition à court terme (Grave)

| | |
|---------------------|--|
| Inhalation : | La substance contenue dans ce comprimé en forme solide n'est pas supposée produire de troubles respiratoires. On n'observe généralement pas de particules de grosseur respirable. La fraction respirable de l'ingrédient actif du comprimé est généralement d'un poids inférieur à 0,1% pour les catégories granulaires et extra granulaires. S'il est moulu ou autre sous forme de poudre, des effets similaires à ceux d'une substance corrosive peuvent se produire. Peut provoquer des graves irritations des voies respiratoires avec toux, suffocation, douleur et brûlures possibles des membranes muqueuses. En cas d'exposition importante ou prolongée, il y a un risque d'œdème pulmonaire, immédiatement ou plus souvent dans une période de 5 à 72 heures. Les symptômes peuvent inclure une oppression thoracique, la dyspnée, des expectorations mousseuses, la cyanose, et des étourdissements. Les signes physiques peuvent inclure des râles humides, une tension artérielle basse et une tension différentielle élevée. Les cas les plus graves peuvent être mortels. |
| Yeux : | Cette substance est irritante pour les yeux. Le contact direct peut provoquer une grave irritation, des douleurs et des brûlures, pouvant être graves, et des dommages permanents incluant la cécité. Le degré des blessures dépend de la concentration et de la durée du contact. |
| Peau : | Le contact direct avec la substance ou la peau humide peut provoquer une grave irritation, des douleurs et éventuellement des brûlures. La substance sèche est moins irritante que la substance humide. Cette substance n'est pas un sensibilisateur cutané selon des études sur des cobayes. |
| Ingestion : | Voie d'exposition peu probable. Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer des douleurs et de graves brûlures immédiates des membranes muqueuses. On peut observer une décoloration des tissus. La déglutition et l'élocution peuvent s'avérer difficiles au départ et ensuite presque impossibles. Les effets sur l'œsophage et le tube digestif peuvent varier de l'irritation à une corrosion grave. Un œdème de l'épiglotte et un choc peuvent survenir. |

Exposition répétée (Chronique)

Selon des études sur les animaux, l'exposition à des concentrations de cyanurate monosodique à la limite de solubilité peut provoquer des effets cardiovasculaires, sur les reins et sur la vessie.

TROUBLES MEDICAUX AGRAVÉS PAR L'EXPOSITION : troubles oculaires, troubles respiratoires, troubles cutanés et allergies

ORGANES CIBLES : système cardiovasculaire, reins, vessie.

PBT : Les substances contenues dans cette préparation ne sont pas identifiées comme des substances PBT.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg

Date de révision : 29/06/2018

Remplace :

Révision : 0

| Ingrédient | Poids dans le produit (% poids humide) | CE (EINECS) No. | UE Classification | Classification CLP |
|---|--|-----------------|---|--|
| Troclosène sodique / 1, 3,5 - Triazine - 2, 4,6 (1H, 3H, 5H) - trione, 1, 3 - dichloro-, sel de sodium CAS No. 2893-78-9 | 35-70% | 220-767-7 | O; X _n ; N R8, R22, R31, R36/37, R50/53 | Danger Comburant solide – Cat. 2; Irritant pour les yeux – Cat.2; Toxique en cas d’ingestion – Cat.4; Peut causer l’irritation des voies respiratoires– Cat.3; Très toxique pour les organismes aquatiques Cat.1; H302; H319; H335; H272; H410; EUH031 |
| Acide adipique CAS No. 124-04-9 | 10-30% | 204-673-3 | X _i , R36, | Avertissement Irritant pour les yeux Cat.2; H 319 |
| Carbonate de sodium CAS No. 497-19-8 | 2-10% | 207-838-8 | X _i , R36 | Avertissement Irritant pour les yeux Cat.2; H 319 |

Note importante: les descriptions de classification données dans cette section ont trait aux composants sous leur forme pure et ne correspondent pas à la classification de cette préparation (voir la section 16 pour la description complète des phrases R). La classification de ce comprimé tel qu’il est fourni est précisée à la section 15.

4. PREMIERS SOINS.

| | |
|-------------------------|---|
| Inhalation : | Déplacer la personne vers une source d’air frais. En cas de difficulté à respirer, faire administrer de l’oxygène par une personne qualifiée. En cas d’arrêt de la respiration, faire pratiquer la respiration artificielle par une personne qualifiée. Obtenir immédiatement des soins médicaux. |
| Contact avec la peau : | Brosser immédiatement l’excédent de produit chimique et rincer abondamment à l’eau savonneuse. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant toute réutilisation. En cas de signes d’irritation ou d’inconfort, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux : | Rincer immédiatement les yeux à l’aide d’un jet d’eau direct pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières écartées pour assurer l’irrigation complète des yeux et des tissus. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte au bout de 5 minutes, puis continuer de rincer les yeux. Consulter un médecin. |
| Ingestion : | Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas d’ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Administrer de grandes quantités d’eau. (selon la disponibilité, administrer plusieurs verres de lait) en cas de vomissement spontané, dégager les voies aériennes et redonner de l’eau. Consulter un médecin en cas de signes d’inconfort ou de santé défaillante. |

Note au médecin : Des lésions aux muqueuses probables peuvent contraindre l’utilisation d’un lavage gastrique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L’INCENDIE.

Risque d’incendie: Risque d’incendie négligeable. S’il est chauffé par des sources extérieures à une température supérieure à 240°C (464°F), ce produit va subir une décomposition avec évolution de gaz nocifs mais aucune flamme visible. Les matériaux humides peuvent générer du trichlorure d’azote, un risque d’explosion.

Moyens d’extinction

Ne pas tenter d’éteindre l’incendie sans porter un appareil respiratoire isolant. Ne pas laisser le feu se consumer. Eteindre à l’aide de copieuses quantités d’eau. Ne pas utiliser de produits chimiques secs, dioxyde de carbone ou d’extincteurs halogénés car il y a un

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg

Date de révision : 29/06/2018

Remplace :

Révision : 0

risque de réaction violente.

Techniques de lutte contre l'incendie/Commentaires

Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet et un appareil respiratoire isolant. Après l'incident, décontaminer soigneusement le matériel de lutte contre l'incendie, incluant toute la tenue de lutte anti-incendie, à l'aide d'une solution à 10% de carbonate de sodium.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique ou de combustion : chlore, azote, trichlorure d'azote, chlorure de cyanogène, oxydes de carbone, phosgène

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions personnelles

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. Manipuler le produit dans une zone bien ventilé.

Précautions environnementales

Ne pas rejeter dans l'environnement. Empêcher le déversement du produit dans la source d'eau et démarrer immédiatement le contrôle du chlore et pH disponibles. Prévenir tous les utilisateurs en aval de toute contamination possible.

Méthodes de nettoyage

Contenir le produit répandu. Tout déversement doit être nettoyé aussi vite que possible. Ne pas ajouter d'eau au produit répandu. Utiliser un matériel propre et destiné à cet effet, balayer et pelleter tout le produit répandu, le sol contaminé, et autres matériaux contaminés, et les placer dans des contenants propres et secs en vue de leur élimination. Ne pas fermer les fûts contenant des matériaux humides ou mouillés. Ne pas transporter de matériaux humides ou mouillés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE.

7.1. Manutention

Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Eviter d'inhaler les particules en suspension ; porter une protection respiratoire en cas de risque d'exposition

Porter des lunettes ou un masque de protection et des gants pour toute manipulation.

Se laver soigneusement les mains à l'eau savonneuse après toute manipulation.

Laver les vêtements contaminés avant toute utilisation.

N'utiliser qu'à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Dans un contenant fermé, l'espace vapeur peut contenir une légère quantité de chlore gazeux et des composés de la décomposition du produit.

7.2. Stockage

Conserver dans le contenant d'origine et dans un endroit frais et sec où les températures sont inférieures à 25°C. Garder le contenant fermement fermé et conserver à l'écart des produits incompatibles (voir la section 10 pour la liste des produits incompatibles). Tout contact avec de l'acide libère des gaz toxiques.

Empêcher l'eau de pénétrer dans le contenant. Tenir hors de la portée des enfants.

Conserver sous clef.

7.3. Instructions de manutention à des fins spécifiques

Mélanger à de l'eau uniquement. Utiliser des ustensiles propres et secs. Ne pas mélanger ce produit à des restes d'autres produits. Ce type d'utilisation peut provoquer une violente réaction donnant lieu à un incendie ou une explosion.

La contamination avec l'humidité, des matières organiques ou autres produits chimiques peut provoquer une réaction chimique avec

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg

Date de révision : 29/06/2018

Remplace :

Révision : 0

génération de chaleur, libération de gaz dangereux et risque d'incendie et d'explosion.

Dans un contenant fermé, l'espace vapeur peut contenir une légère quantité de chlore gazeux et d'autres composés chloreux de la décomposition du produit. L'exposition au gaz chloreux peut provoquer des brûlures aux yeux, des brûlures au nez et à la bouche et une irritation de la muqueuse des voies respiratoires, entraînant une toux, une sensation d'étouffement, des douleurs sous-sternales, des vomissements, la nausée, des maux de tête, des étourdissements et des pertes de connaissance.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE.

Les informations ci-dessous ont trait au dichloroisocyanurate de sodium dans sa forme pure.

Cette préparation contient 1, 3,5 - Triazine - 2, 4,6 (1H, 3H, 5H) - trione, 1, 3 - dichloro-, sel de sodium (acide dichloro-isocyanurique de sodium).

Poids d'acide dichloro-isocyanurique de sodium dans ce produit (% poids humide) : 5-15%

Limite(s) d'exposition légale(s) : aucune

Dose dérivée sans effet (DNEL) : Ouvriers

Expositions graves : Effets systémiques - S/O - la substance est corrosive. Les mesures de gestion des risques (RMM) s'appliquent pour éviter l'exposition.

Exposition grave s: Inhalation - S/O - la substance est corrosive. Les mesures de gestion des risques (RMM) s'appliquent pour éviter l'exposition.

Exposition prolongée (Effets systémiques) : Par voie cutanée - 2,3 mg/kg par sem./jour

Exposition prolongée (Effets systémiques) : Inhalation – 8,11 mg/m³

Dose dérivée sans effet (DNEL): Population

Exposition grave : Effets systémiques - Par voie cutanée et inhalation: S/O - la substance est corrosive. **Par voie orale:** Le DNEL grave par voie orale est couvert par le DNEL par voie orale à long terme.

Exposition grave : par voie cutanée - Le DNEL grave par voie cutanée pour les effets locaux n'est pas déterminé car le produit testé est corrosif au contact avec la peau.

Exposition grave : Inhalation - Le DNEL grave par inhalation pour les effets locaux n'est pas déterminé car le produit testé est corrosif.

Exposition prolongée (Effets systémiques): Par voie cutanée - 1,15 mg/kg par sem./jour

Exposition prolongée (Effets systémiques): Par voie orale – 1,15 mg/kg par sem./jour

Exposition prolongée (Effets systémiques): Inhalation – 1,99 mg/m³

Concentration prédite sans effet (PNEC) : Environnement

PNEC: Aquatique –

- PNEC aquatique (eau douce): 0,00017 mg/L
- PNEC aquatique (eau de mer): 1,52 mg/L
- PNEC aquatique (émissions intermittentes): 0,00017 mg/L

PNEC: Terre –

- PNEC sédiment (eau douce): 7.56 mg/kg sédiment poids sec
- PNEC terre: 0.756 mg/kg terre poids sec

PNEC: Usine de traitement des eaux usées–

- PNEC STP: 0.59 mg/L

PNEC Mammifères (par voie orale) –

- Il n'y a pas de préoccupation eu égard à l'empoisonnement secondaire causé par la substance ou le dégradant.

Conseils supplémentaires : Le chlore et les composés du chlore peuvent se trouver en légère quantité dans l'espace du haut du contenant du produit.

Mesures de gestion des risques (RMM):

RMM: Santé

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg

Date de révision : 29/06/2018

Remplace :

Révision : 0

- le port d'un demi-masque avec des cartouches de chlore (EN140) est obligatoire pour l'ouverture des fûts et le remplissage des contenants.
- Une LEP indicative de 1,5 mg/m³ chlore s'applique.
- La substance est corrosive donc les mesures de gestion des risques (port de l'EPI composé de gants (nitrile), combinaison et lunettes de protection) s'appliquent pendant toute manutention de la matière première et lorsqu'il y a des risques d'exposition.
- La ventilation locale par aspiration doit être utilisée pour l'ouverture des fûts et le remplissage des contenants.

RMM : Environnement

- Des contrôles d'ingénierie doivent avoir lieu pour éliminer les émissions de poussière et de brume chlorées le cas échéant. Toutes les émissions de gaz doivent être filtrées pour la poussière et traitées à l'hydroxyde de sodium pour éliminer le chlore et les autres espèces chlorées volatiles. Les résidus solides et secs des systèmes de filtration de l'air sont récupérés et recyclés ou éliminés. Les déchets de formulation ou de fabrication de comprimés sont envoyés à un site de traitement des déchets extérieur pour élimination.

Contrôles d'ingénierie :

N'utiliser que dans des zones bien ventilées. Prévoir une ventilation locale par aspiration en cas de risque d'émission de poussière ou de brume. Vérifier la conformité aux limites d'exposition en vigueur.

Équipement de protection individuelle :

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Prévoir un rince-œil de secours et une douche de sécurité à proximité immédiate de la zone de travail.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection afin de réduire le contact avec la peau. En cas de risque de contact avec le produit sec, porter des combinaisons jetables adaptées à l'exposition à la poussière, telles que Tyvek[®]. Les vêtements contaminés doivent être retirés et lavés avant toute réutilisation.

Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques.

types de matériaux de protection : Caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, néoprène, nitrile, chlorure de polyvinyle (PVC),

Tyvek[®]

Protection respiratoire : Un appareil respiratoire agréé avec des cartouches EN140 (chlore) peut être autorisé dans certaines circonstances lorsqu'il est prévu que les concentrations en suspension soient supérieures aux limites d'exposition, ou en cas d'observation de symptômes qui indiquent une surexposition. La protection supplémentaire d'un respirateur couvrant tout le visage est obligatoire en cas de conditions de visibilité poussiéreuses et de risque d'irritation des yeux. Un programme de protection respiratoire qui réponde aux exigences réglementaires en vigueur doit être suivi chaque fois que les conditions de travail requièrent le port d'un appareil respiratoire.

9. Propriétés physiques et chimiques.

| | |
|--|---------------------------------|
| Apparence : | Comprimé blanc/blanc cassé |
| Odeur : | Légère odeur de chlore. |
| pH : | 5,5-6,5 |
| Point d'ébullition/intervalle d'ébullition : | Sans objet (solide) |
| Point d'ignition : | Sans objet (solide) |
| Inflammabilité (solide, gaz) : | Non inflammable |
| Pression de vapeur : | Sans objet (non volatile) |
| Densité de vapeur : | Sans objet (non volatile) |
| Solubilité dans l'eau: | Complètement soluble dans l'eau |
| Coefficient de répartition: n-octanol/eau : | Log K _{ow} = 0 |
| Taux d'évaporation : | Sans objet (solide) |
| Température de décomposition thermique : | 225 - 250°C |

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg

Date de révision : 29/06/2018

Remplace :

Révision : 0

10. STABILITE ET REACTIVITE.

Données sur la stabilité : Stable

Incompatibilité (Produits à éviter) :

Acides forts et/ou alcalins. Agents de réduction. Matériau combustible. L'ingrédient actif de cette préparation est un agent oxydant fort. La préparation de solutions concentrées ou bouillies n'est pas recommandée. Eviter tout contact avec l'eau sur le produit concentré dans le contenant. Eviter également tout contact avec des produits organiques facilement oxydables : ammoniacque, urée ou composés identiques contenant de l'azote ; composés inorganiques de réduction ; composés de balayage du sol ; hypochlorite de calcium et alcalis.

Ne pas faire pénétrer d'eau dans l'emballage.

Produits de décomposition dangereux : Chlore, Trichlorure d'azote, chlorure de cyanogène, oxydes de carbone, phosgène.

Polymérisation - Eviter: Une polymérisation dangereuse ne surviendra pas

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Un rapport de toxicité et situation dangereuse a été entrepris par l'institut russe de recherche en matière de désinfection sur le dichloroisocyanurate de sodium dans une base effervescente (Directive de référence 67/548/EEC Annexe VI, Point 2: Classification sur la base des propriétés physiochimiques (informations adéquates à démontrer en pratique ...). Basé sur ce rapport, une autorité européenne compétente a déterminé que le produit ne porte par le symbole Nocif avec « Nocif en cas d'ingestion ». L'autorité a déterminé que le symbole Irritant (Xi) est approprié avec les phrases R36/37.

Contact avec la peau et les yeux: Irritant pour les yeux. (Note: la solution en service n'est pas irritante pour les yeux)

Non classé comme irritant pour la peau. N'est pas un sensibilisateur potentiel

Ingestion : LD50 oral grave (rat) > 2000mg/kg pour le produit fourni

Inhalation : le dichloroisocyanurate de sodium est irritant pour le système respiratoire

Les informations ci-dessous ont trait au dichloroisocyanurate de sodium dans sa forme pure.

Cette préparation contient 1, 3,5 - Triazine - 2, 4,6 (1H, 3H, 5H) - trione, 1, 3 - dichloro-, sel de sodium (acide dichloroisocyanurique de sodium) à des niveaux qui peuvent produire un effet biologique.

Cet ingrédient est modérément toxique par ingestion. Il est irritant pour les yeux et le système respiratoire. Il n'existe pas de données toxicologiques spécifiques pour cette préparation.

Poids de l'acide dichloroisocyanurique de sodium dans ce produit de préparation (% poids humide): 40-60%

| Effet toxicologique | Résultats de l'exposition |
|--------------------------------|---|
| Irritation cutanée primaire | Irritation modérée (lapin, 24 h) |
| Irritation oculaire primaire | Irritation grave, corrosive (lapin, 24 h) |
| Toxicité grave- Par voie orale | 1823mg/kg oral-rat LD50 |
| Toxicité grave- Inhalation | 0,27-1,17 mg/L/4 heure(s) inhalation-rat LC50 |
| Toxicité grave- Dermique | >5000 mg/kg peau-lapin LD50 |
| Mutagénèse | N'est pas mutagénique dans 5 souches de salmonelle et 1 souche de E. coli. |
| Carcinogénicité | Non classé par NTP, IARC ou OSHA |
| Reprotoxicité | Il n'y a pas d'effets connus ou enregistrés sur la fonction reproductive ou le développement du fœtus |
| Sensibilisation- Peau | Aucun rapport n'a été trouvé |
| Sensibilisation- Respiratoire | Aucun rapport n'a été trouvé |
| Toxicité à doses multiples | Aucun rapport n'a été trouvé |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg
Date de révision : 29/06/2018
Remplace :

Révision : 0

Les informations ci-dessous ont trait au dichloroisocyanurate de sodium dans sa forme pure.

Cette préparation contient 1, 3,5 - Triazine - 2, 4,6 (1H, 3H, 5H) - trione, 1, 3 - dichloro-, sel de sodium (acide dichloro-isocyanurique de sodium) à des niveaux qui peuvent produire un effet biologique.

Ecotoxicité : Cette préparation est susceptible d'être très toxique pour la vie aquatique. Aucune information écotoxicologique spécifique n'est disponible pour cette préparation.

Poids d'acide de dichloroisocyanurate de sodium dans ce produit de préparation (% poids humide): 40-60%

| Toxicité pour les poissons | Acide de dichloroisocyanurate de sodium |
|-------------------------------|---|
| Crapet arlequin | 0,25-1,0 mg/L 96 heures LC50 |
| Truite arc-en-ciel | 0,13-0,36 mg/L 96 heures LC50 |
| Menidia beryllina | 1,21 mg/L 96 heures LC50 |
| Toxicité pour les invertébrés | Acide de dichloroisocyanurate de sodium |
| Puce d'eau | 0,196 mg/L 48 heures LC50 |
| Crevette myside | 1,65 mg/L 96 heures LC50 |

| Autre toxicité | Acide de dichloroisocyanurate de sodium |
|-------------------|---|
| Canard colvert | voie orale LD50: 1916mg/Kg |
| Canard colvert | LC50: >10 000ppm alimentation |
| Colin de Virginie | voie orale LD50 : 1732 mg/kg |
| Colin de Virginie | LD50 10000 ppm alimentation |

Persistence & biodégradabilité : Les produits utilisés dans cette préparation ne persisteront pas dans l'environnement. Le chlore libre du dichloroisocyanurate de sodium se consume rapidement par réaction avec les matériaux organiques inorganiques pour produire des ions chlorures. Les produits de dégradation stable sont l'ion chlorure et l'acide cyanurique. Le dichloroisocyanurate de sodium est soumis à hydrolyse. L'acide cyanurique produit par hydrolyse est biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation : l'acide trichloroisocyanurique s'hydrolyse dans l'eau libérant du chlore et de l'acide cyanurique. Ces produits ne sont pas bioaccumulables.

Evaluation PBT : La substance contenue dans cette préparation n'est pas identifiée comme une substance PBT.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Élimination du produit

Ne pas mettre le produit, le produit répandu, des contenants partiellement remplis dans le compacteur de déchets. Tout contact avec des produits incompatibles risque de provoquer une réaction et un incendie. Ne pas transporter de produit humide ou mouillé. Neutraliser le produit à un état non oxydant pour une élimination sans risque.

Élimination de l'emballage

Nettoyer le contenant et l'éliminer conformément à la réglementation locale et nationale.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT.

Matière non classée comme dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

15.1. Réglementations/législation spécifiques à la sécurité, l'hygiène et l'environnement pour la préparation

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg
Date de révision : 29/06/2018
Remplace :

Révision : 0

La substance active figure dans les inventaires chimiques suivants :

- Inventaire chimique australien (AICS) –Listé
- Inventaire chimique canadien (DSL) – Listé
- Inventaire chimique chinois (IECS) – Listé
- Inventaire de l'Union européenne (EINECS) – No: 220 – 767 -7
- Inventaire chimique du Japon (ENCS) – No. 5- 1043
- Inventaire chimique coréen (KECL) – No. KE10215
- Inventaire chimique de Nouvelle Zélande (NZIOC) – Listé
- Liste des produits chimiques prioritaires des Philippines (PICCS) – Listé
- Statut de l'inventaire des USA (TSCA) – Listé

Le mélange est généralement classé et enregistré à titre de désinfectant, biocide, ou pesticide. En tant que tel, il est indiqué au service de contrôle des pesticides du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer en Irlande sous sa dénomination commerciale appropriée.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS.

Les informations qui précèdent sont prévues à des fins de directives générales en matière de santé et de sécurité. Bien qu'elles soient à notre connaissance correctes, aucune garantie ne peut être donnée ou impliquée quand à la pertinence ou à l'applicabilité à tous les cas ou que le produit sera adapté à toute fin spécifique puisque les conditions d'utilisation sont indépendantes de notre contrôle.

Phrases R et symboles utilisés à la section 3

| | |
|----------------------------------|---|
| O Oxydant | R8 Tout contact avec les produits combustibles peut provoquer un incendie |
| Xn Nocif | R22 Nocif en cas d'ingestion |
| | R31 Le contact avec des acides libère des gaz toxiques |
| Xi Irritant | R36/37 Irritant pour les yeux et le système respiratoire |
| N Dangereux pour l'environnement | R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des effets à long terme sur l'environnement aquatique. |

Une épreuve d'exposition au feu ONU 6(c) réalisée sur des de troclosène sodique (CAS No. 2893-78-9) fûts en plastique et fibres de bois n'a révélé aucune évidence de propriétés explosives. En conséquence, conformément à la Note T du 30^{ème} ATP à la Directive 67/548/EEC, cette substance n'est pas étiquetée comme explosive lorsqu'elle est conditionnée en contenants en plastique ou fibres de bois ou en sacs en vrac.

Classification CLP utilisés à la section 3

Danger(s) physique(s) : Comburant solide - Catégorie 2

Danger de contact - Yeux: Catégorie 2 - Provoque de graves irritations oculaires

Toxicité grave- voie orale: Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité d'organe cible (Exposition unique): Catégorie 3 - Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Dangereux pour le milieu aquatique- Danger grave: Catégorie 1 – Très toxique pour le milieu aquatique

Dangereux pour le milieu aquatique- Danger chronique : Catégorie 1 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit: Comprimés désinfectants effervescents NaDCC de 775mg
Date de révision : 29/06/2018
Remplace :

Révision : 0

| | |
|--|---|
| Mention de risque sanitaire(s): | H302 - Nocif en cas d'ingestion |
| | H319 - Provoque de graves lésions oculaires |
| | H335 - Peut provoquer une irritation respiratoire |
| Mention(s) de danger physique : | H272 – Peut intensifier le feu ; oxydant |
| Mention(s) de danger environnemental : | H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme |
| Mention de danger supplémentaire : | EUH031- Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique |

L'inclusion de ces phrases à la section 3 est obligatoire conformément à la Directive CE 1907/2006

Classification UE précédente de la préparation :

Indication de danger



Irritant (Xi)



Dangereux pour l'environnement (N)

Phrases de risque

| | |
|--------|--|
| R31 | : Tout contact avec des acides libère des gaz toxiques |
| R36/37 | : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires |
| R50/53 | : Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique |

Phrases de sécurité

| | |
|-----|--|
| S2 | : Tenir hors de la portée des enfants. |
| S8 | : Conserver le récipient à l'abri de l'humidité |
| S26 | : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste |
| S35 | : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage |
| S41 | : En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas inhaler les fumées. |
| S46 | : En cas d'ingestion de comprimé, consulter immédiatement un médecin et lui montrer le contenant |
| S50 | : Ne pas mélanger avec d'autres produits. |
| S61 | : Eviter de rejeter dans l'environnement. Consulter les instructions/la fiche de données de sécurité pertinentes |

| | |
|-----------------|-----------------|
| REVISION N° : 0 | DATE 29.06.2018 |
|-----------------|-----------------|

HISTORIQUE DE REVISION :
Révision N° 0 – Nouvelle FDS